

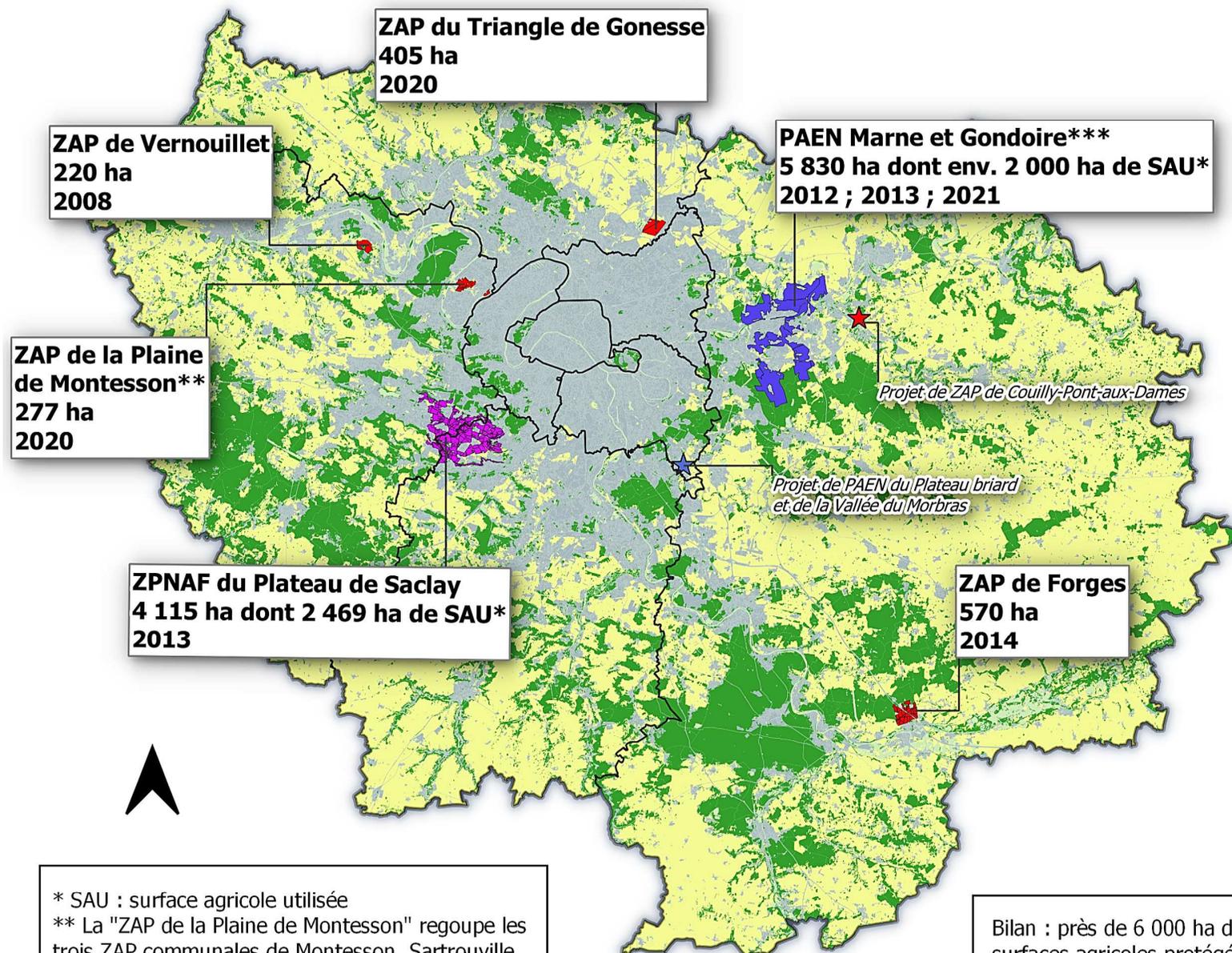
# La protection des espaces agricoles en Île-de-France : ZAP, ZPNAF et PAEN



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction régionale et interdépartementale  
de l'alimentation, de l'agriculture  
et de la forêt d'Île-de-France



- ZAP : Zone agricole protégée (Servitude d'utilité publique A9)
- ZPNAF : Zone de protection naturelle, agricole et forestière du Plateau de Saclay (Servitude d'utilité publique A10)
- PAEN : Périmètre de protection des espaces agricoles et naturels péri-urbains
- ★ ZAP en projet
- ★ PAEN en projet
- Espaces artificialisés
- Espaces agricoles
- Forêts
- Espaces naturels

Cette carte est un document d'information  
et ne peut en aucun cas avoir valeur  
réglementaire

DRIAAF/SRISE  
février 2022

0 10 20 km

Sources : DGPE/BF, DDT 77, DDT 78, DDT 95,  
DRIEAT, EPPS, Communauté d'agglomération  
Marne et Gondoire 2022, ADMIN EXPRESS® IGN,  
MOS 2017 Institut Paris Région

\* SAU : surface agricole utilisée  
\*\* La "ZAP de la Plaine de Montesson" regroupe les  
trois ZAP communales de Montesson, Sartrouville  
et Carrière-sur-Seine  
\*\*\* Le PAEN (ou PPEANP) de Marne et Gondoire a  
connu deux extensions en 2013 et 2021

Bilan : près de 6 000 ha de  
surfaces agricoles protégées  
- ZAP : 1 470 ha  
- ZPNAF : 2 469 ha  
- PAEN : environ 2 000 ha